

Ayant été informés de l'enquête publique demandée par monsieur le maire pour clarifier la situation de la "rue de la Mairie" nous avons consulté les pièces présentées sur le site.

Au vu de celles-ci il apparaît que cette servitude a depuis toujours été utilisée et entretenue par les organismes publics sans aucune manifestation de désaccord de la part des propriétaires et il ressort même que ces derniers ont clairement manifesté leur volonté de céder cette parcelle à la commune. Il est regrettable que la transaction n'ait pas eu lieu à l'époque, mais quoi qu'il en soit il est grand temps de régler cette situation pour la sérénité de tous.

Il ne paraît pas vraisemblable que cette situation perdure.

Mr et Mme Boulet rue des Bruyères